

Initiative Fresh Voices

vancouver
foundation

L'initiative Fresh Voice de la Vancouver Foundation

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018

au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Le 4 août 2017

Vancouver Foundation
475, rue Georgia Ouest, bureau 200
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 4M9

À propos de la Vancouver Foundation

En tant que plus importante fondation communautaire du Canada, dont le mandat est d'édifier des collectivités vigoureuses, dynamiques et viables, nous travaillons en collaboration avec des particuliers, des entreprises et des organisations de bienfaisance à la création d'un fonds de dotation permanent au profit de milliers d'organismes de bienfaisance. Conscients de la complexité des collectivités, nous savons que la collaboration entre de multiples intervenants est nécessaire pour aider chaque citoyen à s'épanouir et à évoluer. Tout en étant un important bailleur de fonds, la Vancouver Foundation cherche également à créer des partenariats et à susciter des discussions sur les enjeux émergents, notamment sur la façon de répondre aux besoins des jeunes immigrants et réfugiés.

Sommaire

Dans le cadre de notre initiative Fresh Voices, nous travaillons auprès de jeunes immigrants et réfugiés de 14 à 24 ans dans le but de mieux faire entendre leur voix et de servir de canal indispensable en matière de mobilisation politique, de leadership et de contribution communautaire. Depuis 2011, notre initiative Fresh Voices collabore étroitement avec des organisations d'aide au rétablissement, des organismes locaux, des districts scolaires et divers ordres de gouvernement et elle a consacré près de 1,1 million de dollars à cette cause.

En cette période de bouleversements mondiaux et face au rétrécissement de la notion d'appartenance, les voix et les expériences des jeunes immigrants et réfugiés doivent plus que jamais être entendues et prises en compte dans les priorités fédérales.

L'initiative Fresh Voices de la Vancouver Foundation souhaite présenter au comité quelques recommandations budgétaires en réponse à la question : **Quelles mesures fédérales aideraient les Canadiens à être plus productifs?**

Dans l'ensemble, nous pensons qu'investir dans l'infrastructure sociale et réunir les conditions favorables à l'instauration d'un climat politique pangouvernemental susceptible de faire participer directement les jeunes immigrants et réfugiés sont deux moyens susceptibles de donner des résultats en matière de productivité personnelle et communautaire, avec des effets à long terme sur l'appartenance et la mobilisation. Ces mesures favoriseraient l'édification d'un Canada plus équitable et inclusif ainsi que le renforcement de la classe moyenne. Plus précisément, nos recommandations portent sur les points suivants :

- 1. Réunification familiale – investissement et mesures de soutien pour les mineurs non accompagnés et les enfants réfugiés séparés de leur famille.**
- 2. Réalisation de la promesse faite par le gouvernement dans sa plateforme électorale de 2016 de créer un poste de commissaire national à l'enfance.**
- 3. Participation accrue du secteur caritatif et des jeunes nouveaux arrivants au processus de planification à long terme de l'infrastructure sociale.**

RECOMMANDATIONS

1. Réunification familiale – investissement et mesures de soutien pour les mineurs non accompagnés et les enfants réfugiés séparés de leur famille

Recommandation : La Vancouver Foundation demande au gouvernement de maintenir son investissement de 690 millions de dollars dans les efforts de rétablissement des nouveaux arrivants et la réponse à leurs besoins. L'initiative Fresh Voices souhaite toutefois demander au gouvernement de consacrer des ressources et une attention particulière à la réunification familiale pour les mineurs non accompagnés et les enfants et les jeunes réfugiés séparés de leur famille.

Contexte : La protection des réfugiés s'inscrit dans l'engagement humanitaire international pris par le Canada. Au fil des années, le Canada a accueilli des milliers d'immigrants et de réfugiés. L'engagement du gouvernement fédéral à l'égard des principaux objectifs en matière d'immigration énoncés dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* offre des occasions de réfléchir à des façons d'investir dans l'un des groupes des plus vulnérables de la population et d'encourager sa participation.

Conformément à son mandat, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada doit chercher à réduire les délais de traitement des demandes et à améliorer la prestation des services ministériels. Ce mandat et cet objectif correspondent à une recommandation faite dans un rapport de Fresh Voices publié par la Vancouver Foundation, au terme de consultations menées auprès de plus de 200 jeunes immigrants et réfugiés en Colombie-Britannique. Le rapport fait ressortir la nécessité d'accélérer le processus de réunification familiale et d'alléger les lourdeurs administratives imposées aux familles qui souhaitent ardemment être réunies et commencer à s'enraciner dans leur nouveau pays en tant que citoyens productifs et engagés.

Justification :

- Les préoccupations et les recommandations formulées dans les deux rapports du Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant au Canada relativement aux mineurs non accompagnés et aux enfants réfugiés séparés n'ont pas encore fait l'objet d'un suivi. Le gouvernement devrait prendre un engagement explicite à cet égard dans le budget fédéral pour donner suite à la recommandation suivante du comité onusien : « *Que l'État accorde une attention particulière à la pleine mise en œuvre de l'article 4 de la Convention en définissant l'ordre de priorité des allocations budgétaires de façon à assurer la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels des enfants, en particulier ceux des groupes marginalisés et économiquement défavorisés, au maximum de ses ressources disponibles*¹. »
- Les mineurs non accompagnés et séparés sont obligés de naviguer dans le système d'immigration et de présenter une demande auprès de la Commission

de l'immigration et du statut de réfugié. Même s'ils sont acceptés à titre de réfugiés, cela n'est pas le cas de leurs frères, sœurs ou parents; en outre, tant qu'ils ne seront pas majeurs, ils ne pourront parrainer officiellement un membre de leur familleⁱⁱ.

- Lorsque les mineurs atteignent l'âge adulte, il leur est encore très difficile de démontrer qu'ils gagnent suffisamment d'argent pour soutenir et parrainer leur famille. Au moment de leur passage à l'âge adulte, ils se voient imposer un lourd fardeau financier en frais juridiques et connexes liés au dépôt et au traitement d'une demande de réunification familiale. Cela les empêche de réaliser leurs objectifs académiques et d'acquérir des compétences professionnelles requises pour obtenir un emploi satisfaisant et réduire leur risque d'isolement social.
- La récente prolongation du financement fédéral des services juridiques offerts aux réfugiés en Colombie-Britannique est une bonne nouvelle. Nous demandons cependant au gouvernement de s'engager également à financer les services juridiques offerts aux jeunes réfugiés adultes qui sont arrivés au Canada en tant que mineurs, lorsqu'ils entreprennent une démarche de réunification familiale.

2. Réalisation de la promesse faite par le gouvernement dans sa plateforme électorale de 2016 de créer un poste de commissaire national à l'enfance.

Recommandation : La Vancouver Foundation demande au gouvernement de prévoir des fonds dans le budget 2018 pour la création d'un « Commissariat à l'enfance et à la jeunesse au Canada ».

Contexte : En tant que fondation communautaire, nous avons cherché à faire participer de manière efficace les jeunes marginalisés aux processus de prise de décisions communes, de solutions politiques et de protection des droits. Nous avons été dynamisés et inspirés par l'engagement pris par le très honorable Justin Trudeau de mettre sur pied le Conseil jeunesse. Cette infrastructure représente une excellente occasion d'établir un poste de commissaire national à l'enfance qui travaillerait de concert avec le ministère pour garantir la pleine participation des jeunes à l'élaboration de politiques qui auront un impact sur leur bien-être, tout en assurant une reddition de comptes à ceux considérés comme étant les plus vulnérables.

Justification :

- L'honorable Marc Garneau a déjà déposé des projets de loi d'initiative parlementaire en 2009 et en 2012 visant la création d'un « commissariat à l'enfance et à l'adolescence du Canada ».
- La création d'un poste de commissaire national à l'enfance répond tout à fait à l'un des principaux mandats d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, soit de travailler de concert avec les provinces et les territoires « pour assurer une arrivée couronnée de succès des Néo-Canadiens. Cela exigera une démarche rigoureuse à l'égard des données afin de mesurer adéquatement les résultatsⁱⁱⁱ. »
- Concernant notre première recommandation, il n'existe actuellement aucune politique nationale portant sur les demandeurs qui sont des enfants séparés de

leur famille, malgré les encouragements en ce sens exprimés dans le rapport de 2003 du Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant au Canada. La mise en place d'une politique nationale pour ce groupe ainsi que la création d'un poste de commissaire national à l'enfance seraient mutuellement profitables.

- La recherche effectuée par le Conseil canadien des réfugiés confirme le manque de données, de statistiques et de paramètres permettant d'avoir une idée claire du nombre de mineurs non accompagnés et d'enfants réfugiés séparés de leur famille au Canada. L'absence d'une politique nationale à cet égard explique le manque de cohérence dans la prestation des services et des pratiques de collecte de données^{iv}.
- La création d'un commissariat national à l'enfance est une mesure fédérale clé qui contribuerait à renforcer l'imputabilité et à venir en aide aux enfants et aux adolescents les plus vulnérables.
- Au Canada, la totalité des provinces et territoires, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et des Territoires du Nord-Ouest, ont désigné un protecteur de l'enfant dont le rôle est de veiller au respect des droits des enfants et des adolescents et de faire des recommandations à l'assemblée législative. Néanmoins, divers enjeux ayant une incidence sur les enfants et les jeunes réfugiés sont liés à des politiques fédérales en matière d'immigration et échappent ainsi au mandat et à la compétence de la plupart des protecteurs de l'enfant au Canada.
- Les jeunes représentent un pourcentage important des nouveaux arrivants au Canada. Au moment où ils terminent leurs études et s'engagent dans la vie adulte et le travail, ils se trouvent à une période critique quant à leur intégration sociale et économique au sein de la société.

3. Participation accrue du secteur caritatif et des jeunes nouveaux arrivants au processus de planification à long terme de l'infrastructure sociale.

Recommandation (i) : La Vancouver Foundation encourage le gouvernement fédéral à consacrer des ressources financières directement au soutien des enfants et des jeunes immigrants et réfugiés, ce qui s'inscrit dans son engagement à investir dans l'infrastructure sociale.

Recommandation (ii) : La Vancouver Foundation encourage également le gouvernement à s'engager à faire participer le secteur caritatif (qui englobe des fondations communautaires), puisque ce sont des instances bien placées pour soutenir les jeunes et les collectivités à devenir plus productifs et plus engagés.

Contexte : La diversité a toujours été considérée comme l'une des forces du Canada et le gouvernement a reconnu que l'immigration apporte une précieuse contribution à la prospérité économique et la cohésion sociale du pays. Comme l'immigration demeure un important moteur de croissance démographique et de création d'emplois, il sera nécessaire de consacrer des ressources financières à la mise en place et au maintien d'une solide infrastructure sociale d'accueil permettant aux jeunes immigrants et à leurs familles de devenir des citoyens productifs et prospères. La politique canadienne en

matière d'immigration est fondamentalement considérée comme un enjeu national et elle est façonnée par les politiques fédérales; l'actuel processus d'immigration et la question du rétablissement des réfugiés sont toutefois des enjeux très localisés. Une grande partie du travail d'aide à l'intégration est effectué à l'échelon local, par les villes et les organismes caritatifs; les organisations communautaires et les jeunes nouveaux arrivants et leurs familles n'ont guère la possibilité de jouer un rôle quant à la répartition des ressources financières.

Justification :

- Dans son témoignage devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, en mai 2017, l'honorable Bill Morneau a reconnu qu'aucun palier de gouvernement ne peut combler les lacunes en matière d'infrastructure; cet enjeu nécessite de nouvelles solutions et de nouveaux partenariats.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille actuellement en étroite collaboration avec les provinces, les territoires et les municipalités à la mise en place de programmes complémentaires de rétablissement. En particulier, 68 partenariats locaux ont été établis avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada sous la direction d'administrations municipales^v. Par le biais de l'initiative Fresh Voices, la Vancouver Foundation a collaboré étroitement avec plusieurs partenaires municipaux œuvrant auprès des immigrants dans le but de trouver de nouveaux partenaires. En outre, l'initiative Fresh Voices a cherché à prioriser les expériences et les voix des jeunes immigrants et réfugiés dans ses activités d'investissements et de prise des décisions qui ont un impact sur leur capacité à s'épanouir au Canada.
- Le processus de rétablissement des réfugiés est forcément lié à d'autres enjeux sociaux et communautaires. Les fondations communautaires regroupent souvent de grandes entreprises donatrices qui ont une ouverture sur de nombreux enjeux sociaux reliant les besoins locaux et les politiques fédérales.
- Les fondations communautaires sont ancrées dans le secteur caritatif et jouent un rôle unique dans la mobilisation et la sollicitation de divers intervenants. Elles peuvent recueillir des ressources financières, servir de pépinière de projets novateurs et investir dans la recherche et l'apprentissage, ce qui peut améliorer l'infrastructure sociale générale et renforcer la classe moyenne.

CONCLUSION

La Vancouver Foundation souhaite vous remercier de lui avoir donné l'occasion de participer aux consultations prébudgétaires 2018 pour vous faire connaître les voix et les expériences des jeunes immigrants et réfugiés auprès desquels nous travaillons. Nous espérons sincèrement que nos observations seront utiles au comité permanent et contribueront à l'édification d'un Canada inclusif, équitable, tout en favorisant la contribution significative et productive de tous les membres de la société. Enfin, nous reconnaissons que le partenariat et l'inclusion des jeunes, des organisations d'aide au rétablissement, des entreprises locales et divers ordres de gouvernement, comme autant d'alliés œuvrant de concert avec la Vancouver Foundation et l'initiative Fresh

Voices, permettent de renforcer notre engagement collectif et de nos objectifs communs de prospérité économique et de cohésion sociale.

Personne-ressource :

Vi Nguyen
Directeur, Subventions et Initiatives communautaires
vi.nguyen@vancouverfoundation.ca www.freshvoices.ca

Documents de référence

ⁱ Nations Unies, Observation générale n° 6 sur le traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine, 2005, Genève, Suisse.

ⁱⁱ Hayes, David, « Program helps 'unaccompanied minors' navigate Canada's refugee process », *The Toronto Star*, 17 août 2013.
https://www.thestar.com/news/insight/2013/08/17/program_helps_unaccompanied_minors_navigate_canadas_refugee_process.html [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]

ⁱⁱⁱ <http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-limmigration-des-refugies-et-de-la-citoyennete>

^{iv} Conseil canadien pour les réfugiés, <http://ccrweb.ca/en/content/unaccompanied-minors> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

^v Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Information en vue de la consultation de 2017 sur les niveaux d'immigration, le rétablissement et l'intégration.